

Danse et médiation¹

Sommaire

I.	Pourquoi investir dans la médiation ?	p. 2
II.	La sensibilisation à la danse	p. 2
III.	Les enjeux des politiques de sensibilisation	p. 3
IV.	Les obstacles à la fréquentation des spectacles de danse	p. 4
V.	Le système suisse et sa dynamique	p. 5
VI.	Les actions et mesures à développer	p. 6
VII.	Quelques exemples de médiation en Suisse	p. 7
VIII.	Informations pratiques	p. 12

« Pour renforcer la position de la danse, il est absolument nécessaire de se donner des moyens pour sensibiliser le public. La danse doit gagner une meilleure place dans la conscience culturelle des gens. Les enfants et les jeunes représentent un groupe cible qui mérite une attention particulière. Ainsi se développerait un lobby du public qui pourrait représenter également un soutien au niveau politique ».

enCoeuragement à la danse², vision 1 : Sensibilisation et développement du public

¹ Rédigé par Sonia Meyer.

² *enCoeuragement à la danse*, « Aufförderung zum Tanz », symposium organisé par Migros Pour-cent culturel en collaboration avec l'Office Fédéral de la Culture et Pro Helvetia - Fondation suisse pour la culture, workshops du 26 avril 2004: vision du groupe de réflexion « *Sensibilisation et développement du public* ».

I. Pourquoi investir dans la médiation ?

>> Pour améliorer la reconnaissance sociale de la danse

Aujourd'hui, le métier de danseur n'est pas encore reconnu en Suisse. Il n'existe pas de cursus professionnel de formation et pourtant, la danse fait partie intégrante du paysage culturel. On compte 134 compagnies de danse (ballets inclus) et plus de 1500 danseurs professionnels.

En menant des actions de sensibilisation auprès des jeunes, la danse peut trouver un plus fort ancrage dans la société. De plus, le rapprochement des artistes et des populations peut avoir un impact positif sur le tissu social, entraîner des changements perceptibles dans les dynamiques sociales et culturelles. L'action culturelle participe à tisser des liens avec les populations et favorise également l'intégration des cultures étrangères au sein de la communauté.

>> Pour améliorer l'accès à la danse par une meilleure compréhension et favoriser très tôt l'éveil à cette discipline artistique

L'objectif est de permettre à l'enfant d'acquérir une approche corporelle sensible par la formation à la danse comme art du mouvement, mais aussi comme langage. Partant du constat qu'un public se forme, s'éduque, n'est-ce alors pas aussi le rôle de l'école et des instances publiques d'offrir la possibilité à chaque jeune, quel que soit son milieu, de voir ou vivre un spectacle de danse ? Pour éveiller et démasquer les spectateurs potentiels, il est important d'encourager très tôt la fréquentation des arts de la scène, de permettre à l'enfant de se construire une culture chorégraphique pour lui donner les moyens de devenir un spectateur exigeant.

>> Pour accroître la demande

En éduquant le public, sa curiosité et son envie de découvrir seront accrues. Le spectateur potentiel sera donc davantage motivé, plus autonome et réceptif face à l'offre culturelle. Par des activités de médiation, le public pourra être fidélisé et renouvelé, la demande stimulée.

>> Pour réduire les disparités régionales

Il est important de développer des moyens afin d'étendre les activités de médiation en faveur de la danse dans des régions où elle est moins implantée. Aujourd'hui, par exemple, on constate que l'offre est plus conséquente en ville qu'en région rurale. Toutefois, la danse doit être accessible à tout le monde quelque soit son niveau d'étude, sa culture, ses origines ou son âge. Elle est non seulement une discipline artistique, mais aussi et surtout un moyen d'expression engageant, en lien avec l'évolution de la société.

II. La sensibilisation à la danse

Qu'elle soit appelée *éveil culturel* ou *médiation*, la sensibilisation des publics constitue un vecteur indispensable pour donner des clés de compréhension de la danse. Elle répond à de multiples objectifs:

- favoriser la compréhension des arts;
- stimuler la demande: élargir, fidéliser et renouveler le public;
- favoriser le développement personnel, en éveillant la curiosité et en incitant à l'exploration;
- valoriser le potentiel artistique de la région;
- transmettre la culture chorégraphique.

Toute action de sensibilisation suppose la mise en place d'une stratégie de communication spécifique, adaptée à certains médias afin de toucher un public déterminé. L'idée n'est pas de décortiquer la danse, mais de donner des codes d'accès afin d'ouvrir les esprits, d'amener les spectateurs à devenir critiques, de faire découvrir un art encore peu démocratisé, de permettre au public de recevoir les spectacles.

La sensibilisation à la danse se traduit par des outils et moyens différenciés (répertoriés en page 6 du présent document), qui peuvent être listés à partir de trois finalités:

1. la pratique de la danse;
2. la découverte des œuvres chorégraphiques;
3. la promotion des arts de la scène.

Toutes trois participent à un objectif général: former, élargir et renouveler le public de la danse. La concrétisation de ce but est indispensable si l'on veut faire évoluer l'image de la danse dans l'esprit du grand public et positionner la danse aux côtés des autres champs artistiques.

III. Les enjeux des politiques de sensibilisation

Toute action de sensibilisation est le fait d'un réseau de partenaires engagés, émanant d'horizons distincts:

>> Politique

Au niveau fédéral, il existe une réelle volonté de conduire des actions de sensibilisation aux arts. A travers une « *politique culturelle durable* » axée sur le public et la jeunesse, l'art participe à la cohésion nationale (LEC).

Pour assurer une politique culturelle durable, l'école publique a également un rôle prépondérant à jouer. Par la mise sur pied d'actions (listées en page 6 du présent document), la demande – soit l'audience de la culture - se voit stimulée.

Pour exister, toute mesure d'éveil culturel doit être soutenue par des instances politiques ou publiques, et ce à différents niveaux (en fonction des projets): national, régional, cantonal et municipal, législatif ou exécutif. La mise en place d'une stratégie de sensibilisation coordonnée permet de donner une image positive de la région, de valoriser les ressources artistiques et éducatives.

>> Pédagogique et socioculturel

L'enfant: L'enfant est au cœur de la réflexion de l'éveil culturel. L'apprentissage de la danse comporte plusieurs facettes :

- l'enfant qui danse, improvise, explore les différentes composantes du mouvement, s'approprie son corps;
- l'enfant qui compose, associe des mouvements, les mémorise;
- l'enfant qui communique par la danse, qui est à l'écoute de lui-même et de l'autre;
- l'enfant spectateur qui exerce son regard à la lecture d'œuvres chorégraphiques.

L'école: Pour l'établissement scolaire, les projets artistiques – qui se développent en son sein – nourrissent et participent à la construction de son identité, favorisent une dynamique et une meilleure cohésion. Ils dénotent aussi d'une certaine ouverture pédagogique, orientée vers la dynamisation et la concrétisation des apprentissages.

L'enseignant(e): Un projet d'action artistique est en grande partie déterminé par la motivation et l'engagement de l'enseignant. Ce dernier est l'intermédiaire qui donne l'envie de danser, éveille la curiosité de l'enfant, lui permet d'exprimer sa sensibilité et transmet les savoirs. Il s'agit, par conséquent, de proposer aux enseignants des cours de formation continue et des outils adaptés à la pratique en classe.

Les centres d'orientation professionnelle: Ils peuvent être associés à des actions de sensibilisation en valorisant les filières de formation des métiers des arts de la scène.

La société locale: Des actions culturelles dans les quartiers favorisent l'accessibilité aux arts et l'élargissement du public. Toutes les ressources locales ainsi que les partenaires éducatifs, culturels, sociaux, politiques et institutionnels doivent être mobilisés.

>> Artistique

L'artiste partenaire: Les artistes et les compagnies impliqués dans un projet de sensibilisation peuvent faire partager leurs univers, confronter leurs idées, transmettre des savoir-faire et des savoir-être à des personnes susceptibles de devenir à terme un public potentiel.

Les théâtres partenaires: Les salles de spectacles et les théâtres sont les moyens et les témoins de l'existence de l'art. En ouvrant leurs portes, ils permettent non seulement de former et de faire découvrir des œuvres, mais aussi de faire en sorte que le public s'approprie l'espace et le lieu, qu'il s'y sente à l'aise.

Ainsi, faire connaître et pratiquer la danse peut devenir l'affaire de tous, faisant émerger une nouvelle identité culturelle par la formation d'un réseau dynamique, par la mise sur pied d'un programme d'actions et par la valorisation des compétences.

IV. Les obstacles à la fréquentation des spectacles de danse

Aller voir un spectacle de danse, c'est se confronter à différents obstacles. Quatre types sont ainsi déterminés pour expliquer les freins à cette fréquentation de l'art contemporain et moderne:

1. L'offre, le prix, la distance et le temps

Selon une étude genevoise³, l'œuvre présentée constitue le critère de choix le plus important (94%), suivi par le prix des places (75%). Toutefois, les actions initiatrices pour se rendre à une manifestation culturelle sont prioritairement les prix réduits. Les différences de fréquentation sont faibles entre les sexes, plus marquées selon les âges, selon la formation, et moyennement marquées selon le revenu.

2. La peur de « l'habit »

Le milieu socioculturel du spectateur peut aussi constituer un frein. Par exemple, afficher des signes extérieurs de l'intellectuel pour aller voir un spectacle de danse contemporaine, ou ceux du jeune branché pour des performances de hip-hop, sont des stéréotypes qu'il faut faire tomber.

3. La peur du verbe

Ce n'est pas la danse, mais les discours autour de la danse qui rebutent. Ici, la peur est celle de ne pas comprendre, de se sentir idiot voire exclu.

4. La peur de la confrontation

Si la danse n'est pas difficile à comprendre en tant que telle, elle est parfois difficile à « sentir ». La peur de l'ennui, de la violence, de la nouveauté ou du désagrément est un obstacle qui peut faire « souffrir ».

³ Ces données sont extraites d'une étude réalisée, en 2004, par l'Institut M.I.S. Trend SA sur le thème « *Les pratiques culturelles dans le canton de Genève* », sous mandat du Département de l'instruction publique (Genève), du Département des affaires culturelles (Genève) et de l'Association des communes genevoises (Genève).

V. Le système suisse et sa dynamique

>> Organisation du réseau de partenaires « Sensibilisation à la danse »

Au niveau suisse	cantonal et régional	communal ou municipal	Autres partenaires
<p><u>Département fédéral de l'intérieur</u></p> <p>Office fédéral de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Section des affaires culturelles • Service de la Jeunesse • Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse • Education des adultes • Bibliothèque nationale suisse • Cinémathèque suisse <p>Archives fédérales</p> <p>Office fédéral de la statistique</p> <p><u>Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture</u></p> <p><u>Conférences et associations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique • Conférence suisse des délégués culturels • Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière • Conférence des répondants cantonaux de sport • Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle 	<p><u>Départements de l'instruction publique des cantons</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements scolaires • Centres d'orientation professionnelle • Hautes écoles pédagogiques • Service de l'éducation physique et du sport • Universités et hautes écoles spécialisées • Conservatoires <p><u>Services des affaires culturelles des cantons</u></p> <p><u>Bibliothèques et médiathèques cantonales</u></p>	<p><u>Département de la jeunesse</u></p> <p><u>Département des affaires culturelles des villes</u></p> <p><u>Centres de loisirs</u> <u>Maisons de quartiers</u></p> <p><u>Bibliothèques et médiathèques municipales</u></p>	<p><u>Associations et fondations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Danse Suisse • Archives suisses de la danse • Associations de danse locales et régionales • Médiathèque <p><u>Partenaires privés</u></p> <p><u>Médias</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Audiovisuels et radios • Presse écrite • Internet <p><u>Ecoles de danse privées</u></p>

Le tableau ci-dessus n'est pas exhaustif. En fonction des activités de médiation, d'autres partenaires seront contactés. Dans le cas d'un projet impliquant des personnes étrangères, tout le réseau associatif en lien avec la communauté s'intéressera au projet, tout comme les administrations en charge de l'intégration.

>> Quel rôle pour la Confédération, les cantons et les communes ?

La Confédération offre un cadre privilégié à la mise en place d'activités de médiation. L'article 69 de la nouvelle Constitution fédérale offre à l'Etat la chance de structurer l'encouragement qu'il entend donner à la culture. L'avant-projet de la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC) prévoit une collaboration qui aurait pour partenaires la Confédération avec les cantons, les villes et les communes. Il stipule que, tous les quatre ans, des programmes d'encouragement destinés aux domaines « *création et médiation culturelle* », « *patrimoine culturel* » et « *échanges culturels* » soient présentés.

La mission des cantons, des villes et des communes est avant tout de favoriser l'appropriation du territoire. Cela suppose de:

- favoriser la répartition géographique en proposant des animations culturelles et la diffusion de spectacles sur l'ensemble du territoire;

- proposer une offre variée en terme de genres: danse-théâtre, expression corporelle, ballet, danse folklorique, danse contemporaine, hip-hop, etc.;
- proposer des actions à destination de tous les publics;
- garantir une qualité artistique et un engagement professionnel;
- travailler en partenariat avec des relais locaux (associations, commissions, écoles, théâtres, artistes, médiathèques, bibliothèques, etc.).

>> La nature des projets

Un projet de médiation ne peut exister qu'avec une réelle volonté politique et l'engagement des milieux concernés (artistes, écoles, etc.). Il peut être le fruit d'une initiative privée ou initiée par les pouvoirs publics. En Suisse, la plupart des projets relève du premier cas. De ce fait, l'éveil culturel est soumis aux motivations et aux envies de personnes, et non pas exclusivement à celles d'un système étatique. Cela rend le processus de sensibilisation dynamique, mais fragile.

Il est urgent aujourd'hui de proposer une structure et un réseau organisés pour développer des activités de médiation à long terme.

VI. Les actions et mesures à développer

La médiation prend des formes diverses conjuguant de multiples techniques de communication. Le listing ci-dessous (non exhaustif) classe les actions en fonction de leurs objectifs de sensibilisation:

1. La pratique de la danse

L'objectif est de rapprocher l'artiste et le public en organisant:

- des matinées et animations scolaires;
- des ateliers et stages de danse;
- des actions de « *Community Dance*⁴ ».

2. La découverte des œuvres chorégraphiques

L'ensemble des mesures ci-dessous visent à former le regard et l'esprit critique du public, à travers différents moyens:

- la préparation aux spectacles;
- des représentations scolaires;
- des rencontres et discussions avec l'équipe artistique;
- des conférences, débats et ateliers autour d'un spectacle;
- des politiques tarifaires incitatives (abonnement culturel, *20 ans/20 francs*, passeport-danse, passeport-vacances, etc.).

3. La promotion des métiers des arts de la scène

Le but est d'expliquer les processus de fabrication d'une œuvre chorégraphique grâce à:

- des séances d'information sur les métiers des arts de la scène organisées avec les centres d'orientation professionnelle;
- des interventions dans des lieux publics (rues, musées, etc.) ou en entreprise;
- des répétitions publiques;
- la visite de salles de spectacles;
- la création d'un spectacle, en ouvrant la scène à des jeunes.

⁴ La *Community Dance* est un mouvement créé en Grande-Bretagne dans les années 70. L'objectif de cette approche est de donner l'opportunité à chacun de danser, quels que soient son âge, sa culture, son expérience, sa religion, son sexe et ses capacités physiques ou matérielles. www.communitydance.org.uk

Les mesures à mettre en place ne sont réalisables qu'avec l'engagement de l'administration en charge de l'instruction publique et de la culture. Cette dernière propose un cadre et des dispositions spécifiques pour faciliter l'émergence de projets artistiques et culturels. Elle contribue aussi partiellement à leur financement, en collaboration avec les instances cantonales et communales. Grâce à cet engagement central, des mesures peuvent être envisagées :

- Des postes de médiateurs culturels dans les administrations, les théâtres, les compagnies de danse institutionnelles et les écoles sont à promouvoir. Leur mission est de créer et de maintenir des relations avec les différents publics de la danse. La collaboration avec un diffuseur culturel est indispensable pour ancrer l'action culturelle dans la société locale.
Ainsi, de véritables centres de compétences et des cellules pédagogiques sont à créer. Seules des structures permanentes peuvent assurer la présence de la danse au niveau local.
- La majorité des actions culturelles se déroulent en milieu scolaire. Ce choix s'explique principalement pour des raisons budgétaires: les Directions de l'instruction publique et les communes débloquent des fonds pour des projets pédagogiques. Une collaboration entre les établissements pourrait permettre de créer un programme moins coûteux, de rationaliser les frais.
Il est primordial que des artistes interviennent dans les classes, afin de faire partager aux élèves leur travail chorégraphique. Pour ce faire, il est nécessaire de former les artistes à l'enseignement.
Le matériel pédagogique est à créer pour chaque spectacle, en fonction du public à toucher. Ces brochures pédagogiques sont à disposition des médiateurs culturels et du public.
- Des classes de type « *Danse-études*⁵ », à l'instar de l'initiative lausannoise, sont à promouvoir. Leur concept est d'accueillir des enfants de 11 à 15 ans qui souhaitent faire de la danse leur future profession. Ils bénéficient d'un plan d'études flexible, tout en assurant leur scolarité obligatoire. Un contrat pédagogique est proposé par l'école et validé par les parents et l'institution chargée de l'encadrement artistique et sportif. Ce contrat définit les mesures d'appui, de soutien ou de rattrapage, voire d'allègement d'horaire.

Ainsi, les expériences de médiation s'inscrivent dans une politique d'action culturelle globale, fondée sur un partenariat entre les diffuseurs culturels, les structures d'enseignement, les instances politiques et sociales ainsi que les milieux artistiques. Par la constitution de ce réseau, la sensibilisation aux arts peut devenir un réel projet de société.

VII. Quelques exemples de médiation en Suisse

>> A Meyrin (GE), des ateliers de danse avec un spectacle à la clé

Caroline de Cornière, chorégraphe et co-fondatrice d'Alias Compagnie, a lancé depuis 2002 un projet pilote de sensibilisation à la danse en milieu scolaire (niveau primaire), en collaboration avec le Département de l'instruction publique. Le but est de proposer un atelier inscrit dans le programme scolaire, de janvier à juin, avec à la clé un spectacle au ForuMeyrin. Ces cours – d'une durée de 45 minutes, organisés une fois tous les quinze jours avec deux classes – se déroulent sur les heures de gymnastique ou de rythmique. Après le spectacle des enfants, les danseurs d'Alias Compagnie présentent quelques extraits de leur travail afin d'établir un parallèle et ouvrir le débat. Chaque enfant participant au projet reçoit un dvd du spectacle. Pour assurer l'ensemble de ce programme, Alias Compagnie s'est vue attribuée une subvention de 10'000.- francs par an.

⁵ A Lausanne, le projet « *Danse-études* » a été créé en 2003. Il bénéficie du soutien des responsables culturels de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud, de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et du Collège de Béthusy, ainsi que de la direction du Département Formation et Jeunesse. D'autres cantons connaissent déjà de tels programmes, comme par exemple les écoles secondaires de Neumünster (ZH), de Delémont (JU) ou de Bienne (BE). Le gymnase de Rämibühl (ZH) offre - quant à lui depuis cinq ans - un enseignement « *Art et Sport* » qui va jusqu'à l'obtention de la maturité.

>> Activités culturelles de l'Université de Genève

Parmi les actions de sensibilisation aux arts, les *Activités culturelles* organisent des visites de lieux de créations contemporaines. Ainsi, des rencontres avec les responsables des structures et les artistes sont mises en place. L'objectif est non seulement de visiter le lieu, mais aussi d'échanger sur son histoire, sa singularité artistique et ses enjeux économiques. En plus des centres d'art, musées et galeries, les *Rencontres contemporaines* s'ouvrent depuis 2005 au théâtre et à la danse. A titre d'exemple, les étudiants ont pu voir une répétition publique du Ballet du Grand Théâtre et de *Footwa d'Immobilité*. Des cours de danse (contemporaine, contact, classique, urbaine, indienne et tango) sont également proposés aux étudiants avec, pour finalité, la création d'un spectacle chorégraphique. Si le cours n'affiche pas complet, il est alors ouvert à tous. Des conférences - organisées dans le cadre du *passedanse* (proposé par l'ADC, ForuMeyrin, le Théâtre de l'Usine, le Ballet du Grand Théâtre, le Festival de la Bâtie, le Théâtre du Galpon et le Centre culturel Château Rouge) - ont lieu dans un amphithéâtre de l'Université.

Dans le cadre de la *Journée du Patrimoine 2005*, la cour intérieure d'un bâtiment industriel a été investie par des plasticiens et des dj's. Une performance de danse contemporaine (inspirée du tango) y a également été présentée, alliant danse et chariots élévateurs. Elle a été donnée par des étudiants à l'issue d'une série de cours organisés par l'Université. Le budget de cette animation fut de frs. 5'000.-.

Pour assurer la réalisation de son programme, les *Activités culturelles* bénéficient d'un budget de fonctionnement de frs. 500'000.- par année. Ce dernier couvre les coûts du programme de sensibilisation à la danse, au théâtre, à l'image, à la musique et à la littérature ainsi que les frais de matériel, de location immobilière et d'entretien. Le service des *Activités culturelles* emploie sept collaborateurs à temps partiel.

>> Les jeunes au cœur du Grand Théâtre

Depuis 2001, le Grand Théâtre de Genève propose aux enseignants, quelle que soit la matière enseignée et le niveau de leurs connaissances musicales, un programme d'activités pédagogiques destiné aux élèves des écoles primaires dès la 4^{ème}, aux écoles secondaires et post-obligatoires. Ce programme entend faire découvrir aux jeunes l'opéra et la danse en les invitant à suivre l'une des productions de la saison. Ces actions sont rendues possibles grâce au soutien du département de l'instruction publique (subvention de frs. 50'000.- par an) et à celui de la Fondation Ferrier Lullin.

Le parcours pédagogique autour des œuvres chorégraphiques ou lyriques, proposé par le Grand Théâtre de Genève, est composé de trois éléments. En premier lieu, des ateliers d'expression créative permettent aux élèves de concrétiser leur approche de l'œuvre grâce à l'encadrement de professionnels. Ensuite, des visites guidées interactives du Bâtiment des Forces Motrices, du Grand Théâtre et de ses ateliers familiarisent les élèves avec l'environnement professionnel et artistique du Grand Théâtre de Genève. Enfin, le parcours pédagogique prévoit des rencontres avec les artistes et le personnel technique, privilégiant l'ouverture aux arts de la scène par le témoignage et le dialogue.

Le parcours pédagogique - destiné aux jeunes s'intéressant à la danse ou souhaitant découvrir cet art - est animé par une chorégraphe-danseuse qui leur propose un atelier d'une journée ou d'une demi-journée. Les jeunes sont invités à participer à un atelier sur le mouvement et à assister à une classe ainsi qu'à une répétition du Ballet du Grand Théâtre.

Durant la saison 2003-2004, un projet intitulé « *Entrechats et loups* » a permis à 185 élèves (de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire) de travailler avec quatre danseurs de l'institution, devenus chorégraphes pour l'occasion. Le projet a abouti sur la création d'un spectacle auquel les enfants des écoles ont été invités.

>> Le Théâtre du Galpon (GE) propose un atelier pour les enfants

De septembre à juin, le Théâtre du Galpon propose un atelier hebdomadaire ouvert aux enfants de 7 à 12 ans. L'objectif des cours est d'explorer les possibilités d'expression offertes par le théâtre, la danse contemporaine et la musique. Ces expériences complémentaires permettent de développer une recherche vocale, corporelle et

rythmique. Un stage est ensuite organisé en vue d'élaborer un spectacle, présenté en ouverture du festival « *Le printemps du Galpon* ».

>> L'ADC (GE) propose des mesures pour développer les pratiques culturelles liées à la danse contemporaine chez les jeunes et les adultes

Depuis 2001, l'Association pour la danse contemporaine (ADC) propose une politique de prix réduits auprès des jeunes, ainsi qu'une collaboration avec les écoles de danse qui forment des professionnels, en particulier avec l'École de danse de Genève et son Ballet Junior, ainsi que l'école de danse de Manon Hotte et sa Compagnie Virevolte. L'ADC présente sa programmation à ces élèves, leur fournit un dossier pédagogique et les invite à chacune des représentations. Elle propose aux spectateurs, depuis 2004, une représentation commentée le jeudi soir: le spectacle est précédé d'une « *mise en bonne disposition* », qui prend le plus souvent la forme d'un commentaire biographique et retrace les intentions chorégraphiques. A l'issue de la représentation, le public est invité à dialoguer avec le chorégraphe et les danseurs.

L'ADC collabore également avec l'Université de Genève depuis 2004. Dans ce cadre, elle propose aux étudiants de suivre une répétition pendant la période de création, de rencontrer les artistes, de visiter le théâtre et d'assister à une représentation. En 2005, l'ADC a organisé à l'Université de Genève, dans le cadre du *passedanse*, un cycle de cinq conférences sur l'histoire de la danse.

Enfin, l'ADC met actuellement sur pied un projet d'éveil à la danse, en collaboration avec le Canton et la Ville de Genève ainsi que la commune de Lancy (commune qui est susceptible d'accueillir prochainement la Maison de la danse). L'objectif est de sensibiliser les adultes à la danse contemporaine à travers les associations, ainsi que les enfants via les écoles et les maisons de quartier. A titre d'exemple, douze enseignants d'une école de Lancy organisent deux matinées de préparation, en prévision d'une semaine de danse mise en place en fin d'année avec les élèves.

>> *éviDanse* – festival interjurassien - organise des conférences dansées et des stages

Les centres culturels de Delémont, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, Saint-Imier et Tavannes se sont unis autour de la danse. En 2005, *éviDanse* a proposé des spectacles, des conférences dansées, des stages et des rencontres avec les danseurs. L'histoire de la danse au XX^{ème} siècle, le passage de la danse moderne à la danse contemporaine ou encore le butoh, sont autant de thèmes qui ont été abordés dans le cadre des conférences dansées. Ce festival, qui se déroule sur un mois, est financé par les collectivités publiques (Cantons de Berne et du Jura, communes concernées et Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture) et par des partenaires privés. Les centres culturels ont mis à disposition leurs infrastructures et leur personnel. Le budget total de l'édition 2005 s'est élevé à frs. 200'000.-.

>> *BewegGrund* et *Community Dance Festival* (BE): pour la promotion de la danse intégrative

Fondée en 1997, l'association *BewegGrund* assure la promotion d'une danse intégrative, poursuivant des buts sociaux et artistiques. Son objectif vise à donner à chacun les mêmes droits et possibilités d'intégration. *BewegGrund* favorise la rencontre de personnes handicapées et non-handicapées, au sein de projets culturels qu'elle conduit selon un standard professionnel. Son budget annuel est de frs. 100'000.-, financé à 50% par les pouvoirs publics (Ville et Canton de Berne, Confédération), à 25% par les fondations (principalement du secteur social) et à 25% par des partenaires privés (membres de l'association, sponsors) et les recettes. *BewegGrund* concrétise ses objectifs par l'organisation de workshops, de cours, de productions chorégraphiques et du *Community Dance Festival*.

Créée en 1999, le *Community Dance Festival* constitue une plate-forme suisse pour des productions qui naissent selon les lignes directrices de la *Community Dance* (mouvement créé en Grande-Bretagne dans les années 70). Les objectifs du festival sont d'ouvrir un dialogue, d'offrir un accès à la vie culturelle au plus grand nombre de personnes, de faciliter l'accès et la compréhension à la danse à travers l'expérience et la pratique. Lors des quatre premières éditions, 35 productions d'enfants, de jeunes ou de personnes âgées, handicapées ou non-handicapées ont été présentées.

>> étrange(r), un spectacle de Community Dance avec 11 adolescents étrangers, à Lausanne

En 2004, Karine Grasset et Mickaël Henrotay Delaunay (danseurs de la Cie Philippe Saire) créent *étrange(r)*, inspiré du principe de la *Community Dance*. Onze élèves des classes d'accueil de l'Office de perfectionnement scolaire de transition et d'insertion (OPTI) ont suivi des ateliers de danse contemporaine durant trois mois. D'origines très diverses (Argentine, Turquie, Serbie, Ghana, Roumanie, Nigeria, Burundi, Kosovo, Portugal et Equateur), ils ont pu vivre l'expérience d'un groupe engagé dans la création d'un spectacle. Ce projet a été initié par le Centre lausannois de danse contemporaine, en collaboration avec l'OPTI. Son budget total de frs. 36'000.- est réparti entre la Ville de Lausanne (11%), la Commission fédérale des étrangers / IMES (41,5 %), le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'homme (41,5 %) et les recettes de la billetterie (6%). Le Théâtre Sévelin 36 a mis à disposition sa salle de répétitions et de spectacles, ainsi que son outil technique.

>> La Compagnie Philippe Saire, à la rencontre du public

Etablie au Théâtre Sévelin 36 (Lausanne), la Cie Philippe Saire invite, pour chaque production, une soixantaine de personnes à une étape de travail, moment privilégié qui permet de faire découvrir une chorégraphie en cours d'élaboration ainsi que l'intimité du travail de création. De plus, en marge des représentations, des rencontres avec le public prennent place, constituant une opportunité pour les spectateurs de s'exprimer sur ce qu'ils viennent de voir, vivre et ressentir. Des soirées à thème sont organisées telles que la soirée « *Dessins en direct* » qui réunit des artistes visuels invités à croquer sur le vif les images du spectacle ainsi que la soirée « *Littérature* » où des écrivains lisent des textes inspirés de la pièce.

Chaque année, la Cie Philippe Saire participe à l'abonnement culturel et aux animations scolaires proposés par la Ville de Lausanne. Les animations permettent aux jeunes des classes lausannoises de participer à des séances de sensibilisation à la danse contemporaine, à travers un atelier. En 2005, 200 élèves y ont pris part. Ils ont été impliqués dans le processus en créant en fin de session une chorégraphie simple, dans des conditions professionnelles de spectacle. Une représentation de la Cie Philippe Saire vient compléter ce travail d'éveil à l'approche du mouvement.

En 2005, deux classes (degré gymnase) ont participé à une action de sensibilisation, initiée par deux professeurs de français désireux de créer un pont entre le langage littéraire et le langage dansé. Après un travail en classe sur le thème du spectacle, les élèves ont pris part à un atelier, alliant théorie et pratique, avec Philippe Saire. Puis, ils ont assisté à une représentation de la compagnie. Cette expérience se poursuit en 2006.

>> Offensive culturelle dans les écoles du Canton d'Argovie

En 2005, le gouvernement argovien a entamé une vaste action de sensibilisation dans les écoles du canton. Pour les trois prochaines années, 1,1 million de francs ont été accordés par le Fonds de la Loterie, en vue de faciliter l'accès des jeunes au théâtre, à la musique, à la danse et à la littérature. Parmi les mesures mises en place: un site Internet, une série d'affiches présentant les offres culturelles destinées aux écoles, ainsi que la création d'un bureau d'informations. L'objectif est que l'offre culturelle soit accessible à toutes les écoles.

>> kis.bl (Kulturelles in Schulen): une offre permanente pour les écoles du Canton de Bâle

Depuis 1989, le Canton de Bâle-campagne a développé un centre de compétences au sein du département « *kulturelles.bl* », en vue d'encourager la compréhension de la culture et des arts contemporains dans les écoles et les jardins d'enfants. Dans ce cadre, sont organisés de nombreux séminaires, projets culturels et tournées avec des artistes des différents champs artistiques. Trois axes sont développés: la gestion des offres permanentes (la visite d'ateliers, de théâtres et de musées ainsi que des lectures d'auteur), le soutien de projets d'école (avec un encadrement et des intervenants professionnels) et la création de productions (impliquant la participation active des élèves, en collaboration avec des artistes). De plus, les spectacles de compagnies de danse et de théâtre sont présentés à travers le canton ou accueillies dans des lieux culturels connus.

>> *schule&kultur*

Dans le Canton de Zurich, le Département de l'instruction publique est responsable d'un programme d'éveil culturel: *schule&kultur*. Sa mission est de sélectionner – parmi l'importante offre culturelle – des projets artistiques pour les écoles et de collaborer avec les artistes en proposant des conditions financières attractives. Pour assurer la mise en place de ce programme, *schule&kultur* préconise la continuité. Les expériences montrent, qu'avec le temps, un réseau se crée et que des synergies nationales, voire internationales deviennent possibles. Les écoles zurichoises ont ainsi l'opportunité de développer des actions de sensibilisation aux arts: du théâtre à la danse, en passant par l'opéra, la musique, la littérature et le cinéma. Chaque année, plus de 80'000 élèves participent aux actions d'éveil culturel.

schule&kultur organise le festival *Blickfelder*. Depuis 1992, cet événement prend place dans différentes villes de Suisse. Dédié au jeune public, ce festival programme principalement des compagnies de théâtre, tant nationales qu'internationales. En 2005, l'accent a toutefois été porté sur la danse. Des rencontres entre artistes et public apportent une dimension pédagogique à la manifestation. Le financement du festival est assuré par les villes et les cantons impliqués dans le projet ainsi que par des fondations privées. Les organisateurs collaborent avec les écoles des différentes villes participant au festival. En 2006, *Blickfelder* a accueilli trente compagnies de théâtre, pour un total de 150 représentations. Son budget s'élève à environ un million de francs.

>> *Tag des Tanzes – Une journée pour la danse: une action de sensibilisation pour la danse*

Initié par le Réseau Danse (Centre de compétence en danse), « *Une journée pour la danse* » fut organisée pour la première fois le 29 avril 2006 à Zurich, à l'occasion de la Journée mondiale de la danse. Son comité d'initiative regroupe l'ensemble des structures zurichoises programmant et défendant les intérêts de la danse: TanzLOBBY-IGTZ, Blauer Saal, DatanzDA, Fabriktheater Rote Fabrik, Tanzhaus Wasserwerk, Theaterhaus Gessnerallee, Verein profession choreographie et Steps. En s'associant aux écoles de danse de la région, ce fut l'occasion pour les organisateurs de s'engager pour un projet commun: donner à tous la possibilité et l'envie de danser.

Le concept propose des cours gratuits tout au long de la journée. Le programme comprend un vaste choix de cours d'initiation à toutes formes de danse, pour amateurs et professionnels, sans limitation d'âge et répartis dans la ville. Les studios et les écoles de danse, ainsi que les théâtres mettent leurs structures à disposition et les professionnels de la danse enseignent. La journée se termine par un spectacle ou un bal de clôture.

Lors de l'édition zurichoise en 2006, 87 cours gratuits d'initiation à différents styles de danse ont été proposés, 23 lieux (écoles de danse et théâtres de la ville) ont ouvert leurs portes, accueillant quelque 1200 participants. Le bal Moderne, organisé après une représentation de danse dans le foyer du Maag MusicHall, a rencontré un vif succès, rassemblant plus de 1000 personnes, dont 500 qui ont pris part à la danse. Dès 2007, le projet souhaite s'étendre dans de nouvelles villes, puis dans les régions périphériques.

VIII. Informations pratiques

>> Au niveau suisse

- www.culture-suisse.admin.ch > Office Fédéral de la Culture – OFC
- www.prohelvetia.ch > Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture
- www.pour-cent-culturel.ch > Migros Pour-cent culturel – organisateur du festival de danse www.steps.ch
- www.dansesuisse.ch > Danse Suisse - association faitière suisse des professionnels de la danse
- www.danse-doc.ch > Archives suisses de la danse
- www.tag-des-tanzes.ch > Journée de la danse.ch
- www.trachtenvereinigung.ch > Fédération nationale des costumes suisses
- www.snl.ch > Bibliothèque nationale suisse
- www.cinematheque.ch > Cinémathèque Suisse
- www.statistique.admin.ch > Office fédéral de la statistique
- www.cdip.ch > Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique - CDIP
- www.ciip.ch > Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
- www.orientation.ch > Portail suisse de l'orientation professionnelle et scolaire
- www.bop.ch > Banque de renseignement sur la formation continue en Suisse
- www.webpalette.ch > Formation continue pour le corps enseignant du secondaire II

>> Au niveau cantonal

- Départements de l'instruction publique
- Services d'orientation professionnelle
- Services de l'éducation physique et du sport
- Hautes écoles pédagogiques
- Services de affaires culturelles
- Bibliothèques et médiathèques cantonales

- www.hmt.edu > Hochschule für Musik und Theater Zürich (filière post-grade d'études *Tanzpädagogik*)
- www.tanzkultur.unibe.ch > Université de Berne (cours *TanzKultur* et *Tanzwissenschaften*)
- www.unige.ch/acultu/ > *Activités culturelles* – Université de Genève
- www.dalcroze.ch > Institut Jaques Dalcroze – Genève
- www.geneveopera.ch > Grand Théâtre de Genève
- www.galpon.ch > Théâtre du Galpon – Genève
- www.afjd.ch > Association pour la formation de jeunes danseurs – Lausanne
- www.beweggrund.org > *BewegGrund* et *Community Dance Festival* – Berne
- www.kulturelles.bl.ch > *Kulturelles in Schulen* – Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion – Bâle-campagne
- www.schuleundkultur.ch > *schule&kultur* – Volksschulamt – Zurich
- www.blickfelder.ch > *Blickfelder* Theater festival – Berne, Coire, Schaan (LI), Steckborn, Zurich

- www.igtanz-basel.ch > IG Tanz Basel
- Tanz Aktive Plattform – Berne
- www.tanztage.ch > Tanz Tage – Berne
- Action-Danse Fribourg
- www.adc-geneve.ch > Association pour la Dance Contemporaine (ADC)
- www.danse-jura.ch/atl-plaquette.html > Association de danse « Temps liés »
- www.evidanse.ch > Festival éviDanse
- www.adn-scene-ouverte.ch > Association danse Neuchâtel
- www.avdc.ch > Association vaudoise de danse contemporaine
- www.tanzinolten.ch > Tanz in Olten
- www.ig-tanz.ch > IG Tanz – St-Gallen
- www.tag-des-tanzes-zh.ch > Tag des Tanzes Zürich – Une journée pour la danse
- www.dancepromotion.ch > Dance Promotion - Tessin

- www.tanzinwinterthur.ch > Tanz in Winterthur
- www.tanzhaus-wasserwerk.ch > Tanzhaus Wasserwerk
- www.tanzlobby.ch > TanzLOBBY / IG Tanz Zürich
- www.tanzdancedanza.ch > Prix suisse de danse et de chorégraphie

>> Au niveau communal

- Départements de la formation et de la jeunesse
- Etablissements scolaires
- Centres de loisirs et maisons de quartiers
- Ecoles de danse privées
- Services des affaires culturelles
- Diffuseurs culturels et artistes
- Bibliothèques et médiathèques municipales

>> Sélection de sites en Europe

- www.cnd.fr > Centre national de la danse – France
- www.danseaucoeur.com > Danse au Cœur – France
- www.communitydance.org.uk > Foundation for Community Dance – Grande Bretagne

>> Références bibliographiques

- *La culture en action*, Jean Caune, PUG, 1991
- *La danse à l'école primaire*, Marie Romain, Editions Retz, Les guides ressources, 2001
- *La danse art premier*, Jean-Pierre Jornod, Editions Philarte, Genève, 1972
- *La danse à l'école - pour une éducation artistique*, Jackie Lascar, Edition L'Harmattan, 2000
- *L'enfant et la danse*, Jacqueline Robinson, AAA, 1993
- *Les publics de la danse*, Jean-Michel Guy, La Documentation française, Paris, 1991